

Conditions générales de vente

Maison du Web



Les présentes conditions générales de vente, ci-après les CGV, régissent les relations contractuelles entre :

BSW-Studio Sàrl, exploitant la marque Maison du Web, ci-après le **Prestataire**, et toute personne physique ou morale, ci-après le **Client**, dans le cadre de la fourniture de prestations de web design, création de site internet, refonte, maintenance, support, intégration, conseil, et plus généralement toute prestation décrite dans un devis, bon de commande, contrat ou annexe acceptée par le **Client**.

Sauf accord écrit contraire, les présentes CGV complètent les conditions particulières figurant dans le devis, le cahier des charges ou tout autre document contractuel signé ou accepté par le **Client**. En cas de contradiction, les conditions particulières expressément acceptées priment sur les présentes CGV.

1. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le **Prestataire** fournit au **Client** des prestations de services liées au web design, à la conception, à la réalisation, à la mise en ligne, à la maintenance et au support de solutions numériques.

Les prestations peuvent notamment inclure :

- création ou refonte de site internet ;
- design d'interface et d'expérience utilisateur ;
- intégration de contenus ;
- configuration WordPress, WooCommerce ou autres CMS ;
- maintenance corrective et évolutive ;
- accompagnement graphique ou technique ;
- prestation complémentaire mentionnée au devis.

2. Documents contractuels

Le contrat est formé, selon le cas, par les documents suivants :

- le devis accepté ;
- le cahier des charges ;
- les présentes CGV ;
- les éventuelles annexes ou bons de commande ;
- tout échange écrit confirmant une modification convenue entre les parties.

En cas de divergence entre ces documents, l'ordre de priorité est le suivant : devis accepté, cahier des charges, annexes, CGV, sauf mention expresse contraire.

3. Devis et commande

Toute demande de prestation donne lieu, en principe, à l'émission d'un devis. Le devis précise la nature des prestations, le périmètre de la mission, le prix, les délais estimatifs et les éventuelles conditions particulières.

Le devis est valable pendant la durée indiquée sur celui-ci, ou à défaut pendant 30 jours à compter de son émission. L'acceptation du devis par le **Client**, par signature manuscrite, électronique ou par tout moyen écrit équivalent, vaut commande ferme et définitive.

Toute prestation non expressément prévue au devis fera l'objet d'un devis complémentaire, d'un avenant ou d'une facturation séparée.

4. Prix

Les prix sont indiqués en francs suisses, sauf mention contraire. La TVA, si applicable, est ajoutée selon le taux légal en vigueur. Les prix couvrent uniquement les prestations expressément mentionnées dans le devis.

Tout travail supplémentaire demandé par le **Client**, toute modification hors périmètre ou tout retard causé par le **Client** susceptible d'allonger le temps de travail pourra être facturé en sus, après accord écrit du **Client**.

5. Modalités de paiement

Sauf indication contraire dans le devis, l'acceptation de celui-ci entraîne l'obligation pour le **Client** de verser un acompte de 50% du montant total avant le début de l'exécution des prestations. Le solde est payable à la livraison du dernier livrable ou à la fin du projet, selon la première échéance.

Aucun travail ne débute avant la réception de l'acompte, sauf accord écrit du **Prestataire**. Le **Prestataire** peut suspendre toute prestation en cours en cas de retard de paiement. Les livrables finaux peuvent être retenus jusqu'au paiement intégral.

Les factures sont payables dans un délai de 30 jours à compter de leur émission, sauf mention différente sur la facture.

6. Obligations du client

Le **Client** s'engage à fournir au **Prestataire**, dans des délais raisonnables, tous les éléments nécessaires à la bonne exécution de la prestation, notamment :

- textes ;
- images ;
- logos ;
- accès techniques ;
- identifiants d'hébergement ou de nom de domaine ;
- contenus validés ;
- consignes, validations et retours utiles.

Le **Client** garantit disposer des droits nécessaires sur tous les éléments fournis. Il reste seul responsable de leur licéité, de leur exactitude et de leur conformité au droit applicable. Tout retard de transmission des éléments par le **Client** peut entraîner un report des délais sans que la responsabilité du **Prestataire** ne puisse être engagée.

7. Délais et livraison

Les délais de réalisation sont indiqués à titre estimatif, sauf engagement écrit exprès du **Prestataire**. Ils commencent en principe à courir à compter de la réception de l'acompte et de tous les éléments nécessaires à la mission.

La livraison intervient lorsque le **Prestataire** met à disposition le ou les livrables convenus. Le **Client** dispose d'un délai de validation de 15 jours pour signaler par écrit les éventuelles anomalies ou non-conformités. À défaut de retour dans ce délai, le livrable est réputé accepté.

8. Modifications et retours

Sauf mention contraire au devis, le projet comprend 2 aller-retours de correction. Toute demande de modification supplémentaire, de refonte de contenu ou de changement de direction artistique en cours de projet pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Les demandes modifiant substantiellement le projet initial peuvent nécessiter un avenant, une révision du calendrier et une réévaluation tarifaire.

9. Propriété intellectuelle

Sauf cession écrite expresse, le **Prestataire** demeure titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ses créations, maquettes, éléments graphiques, codes, développements, méthodes et outils utilisés dans le cadre de la prestation.

Le transfert des droits éventuellement cédés au **Client** n'intervient qu'après paiement intégral de toutes les sommes dues. Les modalités de cession, d'exploitation, de reproduction et de modification doivent être précisées au devis ou dans un contrat spécifique.

Le **Client** garantit que les éléments qu'il fournit ne portent pas atteinte aux droits de tiers.

10. Maintenance et support

Toute prestation de maintenance, correction, évolution, mise à jour ou assistance technique doit être expressément prévue au devis ou dans un contrat distinct. À défaut, aucune obligation de support post-livraison n'est due par le **Prestataire**.

Le **Prestataire** n'est pas responsable des dysfonctionnements liés à des tiers, notamment l'hébergeur, le registrar, les extensions, les mises à jour logicielles externes ou les services fournis par des partenaires du **Client**.

11. Responsabilité

Le **Prestataire** est tenu à une obligation de moyen, sauf engagement écrit contraire. Il s'engage à réaliser les prestations avec soin et professionnalisme, mais ne garantit pas un résultat commercial, un volume de trafic, un positionnement dans les moteurs de recherche ou un chiffre d'affaires déterminé.

La responsabilité du **Prestataire** ne saurait être engagée en cas :

- de mauvaise utilisation du site par le **Client** ;
- de contenu fourni par le **Client** ;
- de retard imputable au **Client** ;
- d'intervention d'un tiers ;
- de force majeure ;
- de panne, bug ou indisponibilité de services externes.

En tout état de cause, la responsabilité du **Prestataire** est, sauf faute grave ou dol, limitée au montant payé par le **Client** pour la prestation concernée.

12. Résiliation

En cas d'inexécution grave par l'une des parties, le contrat peut être résilié après mise en demeure restée sans effet pendant un délai raisonnable. Les prestations déjà réalisées restent dues, de même que les frais engagés par le **Prestataire**.

Si le **Client** annule le projet après démarrage, l'acompte reste acquis au **Prestataire**, sans préjudice de la facturation des travaux supplémentaires déjà effectués au prorata.

13. Confidentialité et données

Les parties s'engagent à conserver confidentielles les informations échangées dans le cadre de la relation contractuelle, sauf obligation légale ou accord écrit contraire. Le **Prestataire** peut traiter des données personnelles uniquement pour les besoins de la prestation et conformément à la réglementation applicable.

Le **Client** est responsable des données qu'il communique au **Prestataire** et doit s'assurer d'avoir les bases légales nécessaires pour leur transmission et leur traitement.

14. Références commerciales

Sauf refus écrit du **Client**, le **Prestataire** est autorisé à mentionner le nom et le logo du **Client**, ainsi qu'à présenter les réalisations effectuées, à titre de référence commerciale et de portfolio, sans divulguer d'informations confidentielles.

15. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse. Tout litige relatif à leur interprétation, leur exécution ou leur validité relève des tribunaux compétents du siège du **Prestataire**, sous réserve des règles impératives applicables.

16. Acceptation

Le **Client** reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant la signature du devis et déclare les accepter sans réserve. La signature du devis ou toute validation écrite équivalente vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.